

Image not found or type unknown



Contrat Location Télécom

Par **VFA92**, le **23/06/2015** à **15:35**

Bonjour, nous avons signé en novembre 2013 un contrat avec un opérateur télécom basé à Rueil. Ce contrat prévoit la location du matériel et les communications incluses en illimité sur la France et 5h sur les mobiles, le tout pour 250 € HT par mois sur 5 ans.

Or, depuis mai 2015 l'illimité nous est facturé en plus 120 €/mois. Après contestation de notre part, il nous a été répondu que l'illimité était offert que la 1ère année seulement. Ce dernier point n'est indiqué nulle part dans le contrat. Comme nous avons donné une autorisation de prélèvement, nous ne pouvons pas refuser cette facturation supplémentaire. Que faire ? SVP.
Cordialement